

CHANTIER ecole

La démarche pédagogique CHANTIER école

LES ENTREPRISES
SOCIALES APPRENTISSANT

www.chantierecole.org

119/121 rue Damrémont - 75018 PARIS

Tel : 01 48 07 52 10

contact.national@chantierecole.org

Facebook : Chantier école - Réseau national

Twitter : CHANTIER école



Professionnaliser les
structures support d'ACI
est cofinancé par le
Fonds social européen

Chantier-école : une démarche pédagogique outillée

« Le chantier-école est une démarche pédagogique spécifique qui, à partir d'un support de production grandeur nature, utile à la collectivité, a pour but la progression des personnes »

En chantier-école, les salariés se voient proposer immédiatement des tâches professionnelles concrètes, représentatives de métiers, afin de répondre aux objectifs de production du chantier.

Tout en poursuivant les objectifs de production, la démarche pédagogique consiste à rendre ces situations professionnelles apprenantes en permettant aux salariés, en plus d'acquérir des savoir-faire professionnels, de poursuivre des objectifs pédagogiques d'acquisition de savoir de base et de comportement.

L'ancrage dans la réalité professionnelle, rend les situations formatives plus mobilisatrices, plus motivantes pour les adultes, en donnant un sens aux apprentissages de base que les situations professionnelles génèrent. Ainsi, en chantier-école, chaque tâche professionnelle peut donc être un prétexte pour organiser et accompagner une séance d'apprentissage.

Des outils pédagogiques de CHANTIER école

Pour faciliter les apprentissages puis l'évaluation des acquis en situation de travail, CHANTIER-école a développé une ingénierie pédagogique qui a conduit à l'élaboration de 4 types d'outils pour mieux répondre aux exigences de la formation des salariés en insertion [axe 3] :

- 1 Des référentiels traduits en « **livret de suivi** », indispensable pour le repérage, l'évaluation et l'attestation des acquis.
- 2 Des « **guides d'apprentissage** » pour accompagner les salariés dans l'acquisition de comportements et de connaissance de base par la réalisation des tâches professionnelles.
- 3 Des « **fiches d'expérience professionnelle** » pour accompagner les salariés dans l'expression et la valorisation de leurs acquis.
- 4 Des supports « **d'attestation de compétences professionnelles** », signés par les employeurs, pour faciliter la synthèse et la formalisation des compétences acquises en situation de travail.

Des référentiels aux livrets de suivi

S'appuyant sur les référentiels officiels de compétences professionnelles des différents ministères (Emploi, Agriculture, Education Nationale...), CHANTIER école a élaboré des « livrets de suivi de compétences et capacités professionnelles ».

Ainsi, pour les principaux métiers concernés par les supports de production en chantier-école, des livrets de suivi présentent, activité par activité, toutes les compétences professionnelles et toutes les capacités, ou savoirs techniques de base, qui contribuent au développement de chacune de ces compétences de base.

Des guides d'apprentissage

Transformer une tâche professionnelle en séance d'apprentissage nécessite, de la part de l'encadrant et de l'accompagnateur une posture de formateur. Afin de mettre en œuvre une méthode pédagogique active, facilitant l'individualisation des apprentissages, CHANTIER école accompagne les encadrants dans l'écriture de « guides d'apprentissage » déclinés selon 5 points :



- 1 Présenter une situation professionnelle apprenante
- 2 Fixer des objectifs pédagogiques d'apprentissage
- 3 Mobiliser des ressources pédagogiques
- 4 Écrire un scénario pédagogique
- 5 Évaluer les apprentissages

Le guide d'apprentissage permet aux salariés en insertion :

- ▣ D'être guidé dans son apprentissage tout en réalisant une tâche professionnelle
- ▣ De développer des capacités d'apprentissage en se rendant acteur de son parcours
- ▣ De développer des comportements et des savoirs de base
- ▣ D'acquérir de l'autonomie

Des fiches d'expérience professionnelle

La « fiche d'expérience professionnelle » permet à la personne de présenter et de valoriser simplement son expérience à partir d'exemples concrets développés sur le chantier ou en entreprise, en mettant en exergue les compétences acquises.

La méthode consiste à accompagner le salarié en insertion dans la formalisation de son expérience professionnelle, de ses compétences développées et attestées, ainsi que les principales capacités exprimées sur le chantier, sans oublier de mentionner quelques points forts de son comportement.

Des attestations de compétences

Les activités du chantier permettent aux salariés d'acquérir et de mettre en œuvre des capacités qui se traduisent par le développement de compétences professionnelles.

L'encadrant formateur doit être en mesure de faire une synthèse des compétences professionnelles acquises par l'apprenant à l'issue du chantier-école. Pour ce faire CHANTIER école propose un support « d'attestation de compétences professionnelles ».

La somme des compétences professionnelles attestées dans cet outil constitue une mesure d'écart entre un certificat de compétences professionnelles (CCP) et les acquis de la personne. Un parcours adapté en formation et/ou en immersion en entreprise pourra contribuer à combler cet écart.

Un portefeuille CHANTIER école

Le portefeuille de compétences permet la capitalisation des acquis de la personne. Il rassemble les outils ayant permis l'évaluation et l'attestation des compétences tout au long de son parcours en chantier-école. Il permet ainsi de garder une trace des actions réalisées et des compétences développées. C'est un moyen de valoriser les acquis pour faciliter :

- ▣ L'écriture d'un CV
- ▣ La préparation d'un entretien d'embauche
- ▣ L'élaboration d'un parcours de formation complémentaire
- ▣ L'accompagnement vers la certification des compétences professionnelles





Organisme de Formation des Entreprises Sociales Apprenantes

Pour s'approprier et mettre en œuvre la démarche pédagogique et les outils permettant la formation en situation de production, CHANTIER école a créé un référentiel de formation permettant à OF'ESA de déployer la formation :

Animateur Pédagogique en Situation de Production (APSP)

La formation APSP, 15 jours soit 105 heures, concerne tous les acteurs des entreprises sociales apprenantes :

- Encadrants techniques d'insertion
- Animateurs et conseillers en insertion
- Coordinneurs
- Directeurs de structure d'insertion

Cette formation est divisée en 4 Unités de Formation, réparties comme suit :

- 1 Dans le cadre de l'IAE, s'approprier et développer le concept de formation en situation de production pour répondre aux besoins identifiés des personnes et du territoire
- 2 Développer une démarche méthodique et cohérente pour concevoir et outiller des séances d'apprentissage à partir de situations de production
- 3 Animer des séances d'apprentissage, évaluer, valoriser les acquis des personnes en situation de production et les accompagner dans la valorisation de leur compétence
- 4 Accompagner les personnes dans la valorisation, la capitalisation et le transfert de leurs acquis

Qui contacter pour obtenir les documents et des informations sur la formation APSP ?

Pour des renseignements d'ordre administratif et organisationnel (Inscriptions, dossiers) :

Contactez OF'ESA au 01 48 07 60 31 / contact@ofesa.org

Pour des renseignements d'ordre pédagogique (contenu du référentiel) :

Contactez le pôle professionnalisation de CHANTIER école au 01 48 07 52 10

CHANTIER école
119-121 rue Damrémont - 75018 PARIS
www.chantierecole.org